

Rémy Malgouyres
Le Bourg,
63160,
Égliseneuve près Billom,
tél. : 04 73 68 97 85
remy@malgouyres.org

À Monsieur le Juge des Référéés
du Tribunal Administratif de
Lyon,
Palais des Juridictions administratives,
184, rue Duguesclin,
69433 Lyon Cedex 03

Madame, Monsieur le Juge de Référéés,

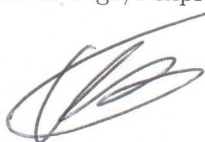
Je souhaite déposer une requête en référé, au titre de l'article *L521-2* du code de la justice administrative, pour la garantie du droit fondamental à la sécurité des citoyens face à l'administration.

La région AUvergne Rhône-Alpes exerce une obstruction acarctérisée à mes projets professionnels, ce qui relève de violences à la personnes.

Vous trouverez joints, mes derniers courriers, signifiés par huissier de justice, adressés à la Région Auvergne Rhône Alpes, dans lesquels je demande à bénéficier des procédures de prévention, qui sont de droit, pour la prévention du harcèlement moral, qui sont prévues aux articles *L1152-1* à *L1152-6* du code du travail. Ces courriers restent à ce jour sans réponse.

Vous trouverez également joint un courrier de M. le Procureur Général de la Cour d'Appel de Riom, qui explique qu'il ne peut pas intervenir sur ces questions, qui relèvent uniquement de la compétence administrative.

Restant à votre disposition pour fournir des informations complémentaires, je vous prie d'agréeer, Madame, Monsieur le Juge, l'expression de ma Considération Respectueuse.



Rémy MALGOUYRES
Professeur à l'Université Clermont Auvergne